

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente de janvier 2015 – Canton de St Etienne de Lugdarès.

« Jérôme GROS, Conseiller Général du canton de ST-ETIENNE DE LUGDARES, communique les décisions validées en faveur de son canton lors de la Commission Permanente du 5 janvier 2015 :

Le calendrier prévisionnel des classes de découverte de l'année civile 2015 a été acté. L'école publique de St Etienne de Lugdarès est concerné par ce dispositif. Une subvention de 224 € devrait être versée à l'association des Pupilles de l'Enseignement Public des Hautes Alpes, qui accueillera 8 enfants de l'école de St Etienne de Lugdarès courant mai 2015.

Une aide de 8 400 € sera allouées à un agriculteur du canton pour favoriser son installation en agriculture. »